

COLLOQUE : LE DROIT OHADA DANS L'OCEAN INDIEN

Actualités et perspectives¹

Mardi 8 décembre 2009

8h30 : Accueil des participants et allocutions de bienvenue

Matinée : Le contenu du droit OHADA

9h 15 : Présentation générale (30 min) : Pr. Rémy Cabrillac, (Professeur de droit à l'Université de Montpellier)

9h 45 : Présentation de certains actes : table ronde

- Droit commercial général (15 min) : M. Romain Loir (Maître de conférences à l'Université de La Réunion).
- Sûretés (15 min) : M. Ronan Bernard-Menoret (Maître de conférences à l'Université de La Réunion, détaché à l'Institut de droit des affaires du Caïre).
- Entreprises en difficultés (15 min) : Mme Anne Françoise Zattara-Gros (Maître de conférences à l'Université de La Réunion)

Pause et débats

11h 15 : Les actes en préparation (30 min) : Pr. S. Mancuso (Professeur de droit comparé, Université de Macao, Chine ; Représentant de l'UNIDA).

Après-midi : L'influence du droit OHADA

14h : Dans les pays membres

- L'application du droit OHADA dans un pays musulman (20 min.) : M. Papa Ahamada Djae, Directeur des affaires civiles, Ancien Président de la Cour d'appel de Moroni et Me Ahmed Bahassani (Avocat au barreau de Moroni)
- L'application du droit OHADA dans un pays de droit mixte (20 min.) : M. E. Chesami, Représentant du Commonwealth secretariat à Maurice.

15 h : Au-delà des pays membres

- Le regard de Madagascar (20 min.) : Me Georges Rabemanantsoa, Directeur de l'Institut de Formation à la Profession d'Avocat de Tananarive.
- Le regard de Maurice (20 min.) : S. Gunpath, Senior Lecturer à l'Université de Maurice, Directeur du département droit
- Le regard du Mozambique et de la SADC (20 min.): Pr. Gilles Cistac, (Université Eduardo Mondlane, Maputo).

16 h : L'OHADA vue des praticiens

Le regard de l'avocat (20 min.) : Me A. Fénéon, Avocat au Barreau de Paris (20 min.)
Le regard du banquier (20 min.) : Mme R. Lebrasse-Rivet, In House Lawyer, Directrice du service juridique de la Mauritius Commercial Bank.

Rapport de synthèse : Pr. Joseph Issa-Sayegh, Professeur de droit aux universités de Nice (France), Abidjan (Cote d'Ivoire) et Dakar (Sénégal).

¹ Le programme est prévisionnel. En fonction des financements obtenus, il pourra être étoffé. La présence de plusieurs collègues ou praticiens malgaches est notamment entrevue.